



**LÉGENDE**

- SIÈGE D'ARRONDISSEMENT : RENNES
- SIÈGE DE SECTIONS : ORLÉANS
- GARES DE BIFURCATION : ARGENT
- LIGNES À DOUBLE VOIE
- LIGNES À VOIE UNIQUE
- LIGNES À VOIE ÉTROITE
- LIMITES D'ARRONDISSEMENT
- LIMITES DE RÉGIONS
- VERDUN
- SIÈGE DE SOUS-ARRONDISSEMENT
- LIGNE DE DÉMARCATIION
- DEMARCATIION LINIE
- LIGNE D'ARRÊT
- AUFRANG LINIE
- LIMITE DE LA ZONE INTERDITE
- ////// LIMITE DES E.B.D. (LA LIMITE ENTRE LES W.V.D. DE PARIS ET DE BRUXELLES SUIV LA LIGNE D'ARRÊT SAUF À CULMONT-CHALINDREY)
- LIMITE DES U.B.A.
- SIÈGE D'U.B.A.
- LIMITE DES E.B.D. À L'INTÉRIEUR D'UNE U.B.A.
- LIMITE DE LA ZONE CÔTIÈRE
- ××××××× LIMITE DE L'ANCIEN RÉSEAU A.L.

NOVEMBRE 1941

